



UN LEXIQUE MUSICAL

A CAPPELLA : chant sans accompagnement instrumental (voix seules).

ACCORD : ensemble d'au moins trois sons différents, joués ou chantés simultanément.

AMBITUS : étendue d'une mélodie, située entre sa note la plus grave et sa note la plus aiguë.

ANACROUSE : note ou ensemble de notes précédant le premier temps fort d'une phrase musicale.

ARPÈGE : notes d'un accord jouées ou chantées successivement.

BINAIRE : décomposition d'un temps en deux (ou multiples de deux) parties égales.

BOURDON : accompagnement constitué d'une note, ou d'une superposition de deux notes, tenue(s) ou répétée(s).

CANON : pièce polyphonique dans laquelle les voix ou les instruments font entendre une mélodie identique, mais avec des départs décalés.

DISSONANCE : discordance d'un ensemble de sons (dans un accord ou un intervalle) produisant une impression d'instabilité et/ou de tension.

ÉCOUTE ET CHANT INTÉRIEURS : façon de suivre une musique ou un chant « dans sa tête », sans vocaliser, comme en « lecture silencieuse ».

HAUTEUR : place d'un son dans l'échelle musicale grave/aiguë.

HOMORYTHMIE : dans le cadre d'une polyphonie, identité rythmique simultanée des différentes voix.

INTENSITE : puissance sonore.

INTERPRÉTATION : dans un sens large, l'interprétation désigne non seulement l'exécution fidèle du chant ou de la pièce mais aussi les éléments d'expression et les significations que les interprètes veulent donner et qui n'ont pas obligatoirement été déterminés par le compositeur (choix du tempo, du phrasé, des nuances...).

INTERVALLE : écart entre deux hauteurs de son.

INTONATION : émission d'un son par la voix, à une hauteur visée et bien déterminée.

MÉLODIE : ligne de sons successifs de différents degrés de hauteurs et perçus comme une forme.

MONODIE : mélodie à une seule voix (contraire : polyphonie).

MUSICOGRAMME : représentation graphique d'un événement sonore ou d'un extrait d'œuvre musicale.

NUANCE : variation de l'intensité du son.

OSTINATO : élément mélodique ou rythmique plutôt court se répétant périodiquement et obstinément.

p. 2

PARAMETRES DU SON : éléments constitutifs d'un son : intensité, tempo, timbre et hauteur.

PHRASÉ : mise en place des liaisons, des respirations et des accentuations au service de l'interprétation.

POLYPHONIE : toute musique (ou chant) qui fait entendre simultanément plusieurs parties différentes ou voix superposées (contraire = monodie).

POLYRYTHMIE : toute musique (ou chant) polyphonique qui fait entendre simultanément plusieurs rythmes différents (contraire = homorythmie).

PULSATION : battement régulier avec lequel on peut accompagner une pièce musicale (elle se marque assez spontanément par un battement régulier des pieds, des mains ou un balancement du corps).

RYTHME : le rythme perçu désigne la façon dont les sons sont ordonnancés selon leur durée et les alternances de points d'appui (fort/faible).

SYNCOPE : effet de contretemps par la prolongation d'un temps faible sur un temps fort.

TERNAIRE : décomposition d'un temps en trois (ou multiples de trois) parties égales.

TESSITURE : étendue d'une voix ou d'un instrument.

TEMPO : vitesse d'interprétation d'une pièce musicale.

TIMBRE : ensemble des caractéristiques sonores qui permettent de reconnaître un instrument ou une voix. (attaque du son, couleur musicale de l'instrument ou décomposition harmonique, brillance, vibrato...).

TONIQUE (ET DOMINANTE) : la tonique est la note fondamentale d'une musique ou d'un chant, sur laquelle généralement, s'achève la musique. C'est le premier degré d'une gamme. La dominante est la note située cinq degrés au-dessus de la tonique (par exemple : si *do* est la tonique, *sol* est la dominante).